

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU COMITÉ SYNDICAL**  
**SEANCE DU 28 JANVIER 2026**

L'an deux mille vingt-cinq, le 28 janvier 2026 à dix-neuf heures, le Comité syndical dûment convoqué le 22 janvier deux mille vingt-six, s'est réuni salle du Conseil à LIGNE, en session ordinaire, sous la Présidence de Madame Anne-Marie CORDIER.

Nombre de délégués titulaires en exercice : 16

Nombre de délégués présents (titulaires et suppléants) : 14

Nombre de délégués participant au vote : 12 (dont 1 pouvoir)

**Titulaires présents :**

Elus Couffé : Daniel PAGEAU, Roseline VALEAU, Suzanne LELAURE

Elus Ligné : Anne-Marie CORDIER, Stéphanie BÉRITAULT, Déborah SIDDI, Guillaume NIEL

Elus Mouzeil : Florence BEZIER, Jacqueline LE TEXIER, Damien LE BRESTEC

Elus Le Cellier : Michael DAVID

**Titulaires absents excusés :**

Elus Couffé : Frédéric DELANOUE (pouvoir à Cécile COTTINEAU)

Elus Le Cellier : Aurelia AUDRAIN, Philippe MOREL, Céline VERMOSEN

Elus Ligné : /

Elus Mouzeil : Daniel GARNIER

**Suppléants présents :**

Elus Couffé : Cécile COTTINEAU (pouvoir de Frédéric DELANOUE), Sylvie FEILLARD

Elus Ligné : Maurice PERRION.

**Suppléants absents excusés :**

Elus Couffé : Sylvie LE MOAL, Eugénie MBILEMBI BOMODO

Elus Le Cellier : Stéphanie HERBETTE, Alice BAUDEL, Alix ERMENEUX, Philippe TRESSARD

Elus Ligné : Aurélie VASSAULT DUVAL, Anita MENET Déborah JOURDON

Elus Mouzeil : Marina JULIENNE, Benoît DESORMEAUX, Marie RAFFIN, Nathalie TRUIN

**Secrétaire de séance : Stéphanie BÉRITAULT**

**N°28.01.2026-01 : RENOUELEMENT D'ADHESION AU SERVICE DE MEDECINE PREVENTIVE DU CENTRE DE GESTION**

La Présidente explique à l'Assemblée que le SIVOM adhère au service de médecine de prévention du centre de gestion. La convention est arrivée à échéance le 31 décembre 2025. Il convient de renouveler cette convention.

Le service qui s'intitule désormais Service de santé au travail du centre de gestion assure :

- Suivi médical et réglementaire des agents (visites périodiques, à la demande...)
- Des actions en milieu de travail (étude de poste, analyse de situations, accompagnement des collectifs),

- Mobilisation coordonnée de professionnels de santé et d'acteurs de la prévention et du maintien en emploi : médecins du travail, infirmiers en santé au travail, consultante sociale, préventeurs... ;
- Accompagnement des employeurs et encadrants dans les démarches de prévention durable ;
- Actions collectives et inter collectivités sur les facteurs organisationnels et relationnels de la santé au travail.

Il aura la charge de suivre l'ensemble des agents rémunérés par la collectivité.

Le taux de cotisation sur la masse salariale brute s'élève à 0.51% pour 2026 (Taux inchangé depuis 2022) et est révisable chaque année par délibération du conseil d'administration. La convention prévoit également la fixation d'un tarif pour rendez-vous non honoré à 70 € par consultation. La convention est conclue pour une durée de 4 ans et prendra fin le 31 décembre 2029.

**Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide de :**

| Suffrages exprimés : |                 |                |                               |
|----------------------|-----------------|----------------|-------------------------------|
| Voix pour : 12       | Voix contre : 0 | Abstention : 0 | Ne prend pas part au vote : 0 |

- D'approuver les termes de la convention
- D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention jointe en annexe de la présente note

La Présidente

Anne-Marie CORDIER



La secrétaire de séance

Stéphanie BERITAULT



SIVOM du secteur de Ligné  
3 place de la Perretterie  
44 850 Ligné  
Tel : 02.51.12.20.04  
accueil@sivomligne.fr

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture le :